



FSU du Val-de-Marne
Bulletin n°150 février 2026



Mobilisons-nous !

Fédération Syndicale Unitaire du 94

EPA, SNASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNEsup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNIPIEN, SNUAS-FP, SNUITER, SNUEP, SNUjpp, SNUPDEN



Territoriaux | Premier degré | Second degré | FSU 94 | Mobilisations



Mobilisé·es pour la justice sociale et l'intérêt général



Dans leurs courriers de vœux, le recteur comme son ministre remercie les personnels de leur dévouement au bon fonctionnement du service public d'éducation dans le souci notamment de veiller aux premières conditions du travail scolaire : la sécurité et le bien-être. À la lecture de ces vœux, la FSU94 éprouve une certaine colère au vu de l'état déplorable des conditions d'enseignement actuels. Des suppressions de postes aux manques d'AESH en passant par le recrutement de centaines de contractuel·les non formé·es, on doute de la sincère considération de nos employeurs dans l'expression de leurs vœux. Le rejet le 7 janvier dernier au Sénat de la proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaires pour les AESH est bien la preuve que le gouvernement en coalition avec la droite sénatoriale fait le choix politique de maintenir des milliers d'agent.e.s dans la précarité. Autour de l'appel de l'intersyndicale éduc du département, les collègues n'ont pas manqué de se mobiliser à nouveau le 15 janvier devant le ministère pour dénoncer une fois encore ces choix contraires à la sécurité et au bien-être de l'école.

“...LE GOUVERNEMENT EN COALITION AVEC LA DROITE SÉNATORIALE FAIT LE CHOIX POLITIQUE DE MAINTENIR DES MILLIERS D'AGENT.E.S DANS LA PRÉCARITÉ.”

L'égalité et la justice vont avoir du mal à prendre sens et vie comme l'espère le recteur sans un budget à la hauteur des besoins et des choix politiques en adéquation avec les ambitieux vœux du ministre « permettre à chaque élève d'aller au bout de ses potentialités et de devenir un citoyen libre et éclairé ». Le service public ne cesse de se dégrader et la fracture sociale s'amplifie.

“À FORCE DE VOULOIR DIMINUER LA DETTE EN ACCUSANT LE COÛT DES SERVICES PUBLICS D'EN ÊTRE LA CAUSE, NOS GOUVERNANTS AFFICHENT LEUR MÉPRIS POUR UN SYSTÈME GARANT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.”

Des années de dévalorisation des services publics ont accompagné la montée du vote en faveur de l'extrême droite au sein de la population, y compris dans le secteur public qui s'en était davantage prémuni jusqu'ici. Pourtant, le RN n'offre pour le service public et ses agents aucune perspective positive et efficace.

Dans notre pays, à quelques semaines des municipales, le risque de basculement à l'extrême droite de certaines municipalités est grand. Le Val de Marne n'est pas épargné quoiqu'encre fort de villes investies dans la lutte contre les idées nauséuses du RN . Soyons vigilant·es. Notre responsabilité est élevée dans cette période car notre syndicalisme de transformation sociale doit, dans une unité la plus large possible, porter des alternatives aux politiques austéritaires et régressives tout en luttant efficacement contre l'extrême droite.

La FSU 94 continuera à se mobiliser autant que nécessaire pour que soit respecté le droit des travailleuses et travailleurs sans distinction de nationalité. Elle était mobilisée le 16 janvier aux cotés des collectifs de sans-papiers pour obtenir l'ouverture des guichets en nombre suffisant et la régularisation rapide des travailleuses et travailleurs sans papier. Une mobilisation plus que nécessaire autour des droits des étrangers et contre la politique administrative mise en place visant à allonger sans discernement les procédures de renouvellement des titres de séjour.

La FSU94 vous souhaite une très belle année 2026, engagée et militante. Qu'ensemble nous puissions faire avancer nos mandats pour une société plus juste et plus respectueuse du bien-être de toutes et tous.



Le service public,
on l'aime, on le défend

Cécile Quinson

LE HARCÈLEMENT

Harcèlement dans la FPT : quand les agents s'épuisent en silence

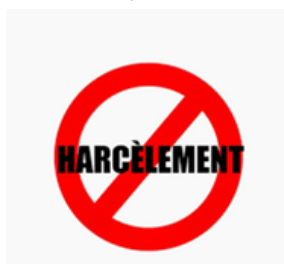
Le harcèlement moral et sexuel n'est pas une réalité lointaine ni une simple abstraction juridique, c'est hélas une triste réalité dans nos collectivités territoriales. Derrière les institutions, ce sont des agent-es, des collègues, des femmes et des hommes qui subissent chaque jour humiliations, mises à l'écart, violences verbales ou comportements discriminatoires. La Fonction Publique Territoriale n'est pas épargnée.

“PRÈS D'UN·E AGENT·E SUR TROIS DÉCLARE AVOIR ÉTÉ CONFRONTÉ·E À DES AGISSEMENTS DE HARCÈLEMENT AU COURS DE SA CARRIÈRE. CES PRATIQUES, INSIDIEUSES OU VISIBLES, DÉTRUISENT LA CONFIANCE, BRISENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET DÉGRADENT LE SERVICE PUBLIC RENDU AUX CITOYEN·NES.”



Que dit le droit ?

Pourtant, le droit est clair : aucun·e agent·e ne doit subir de tels agissements. Le Code général de la fonction publique protège chaque fonctionnaire et impose à l'employeur·se une obligation de prévention et de sanction. Mais quelle valeur donner à un texte de loi si ce dernier reste lettre morte, si les dispositifs de signalement sont méconnus ou si les victimes craignent davantage les représailles que l'inaction ?



“SUITE À LA PARUTION DU DÉCRET N°2020-256 DU 13 MARS 2020, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT À PARTIR DU 1ER MAI 2020 L'OBLIGATION DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES. “

Les procédures doivent être fixées après information du Comité Social Territorial.

Combien de collectivités dans le Val de Marne ont rempli cette obligation ? Combien de ces dispositifs marchent réellement et donnent des résultats ?

Lutter contre le harcèlement, c'est avant tout une volonté politique locale, des moyens alloués et la capacité des collectivités à transformer la parole des agent-es en actes concrets. Sans cela, le risque est de continuer à perdre des compétences et à épuiser des agent-s qui, pourtant, assurent chaque jour le lien indispensable entre le service public et les citoyen·nes.

Ensemble, faisons de nos collectivités des lieux de respect, de justice et de confiance.

Sylvie DURAND
La FSU Territoriale du Val de Marne

AESH sacrifiées : quand le gouvernement piétine à répétition les invisibles de l'école inclusive



MANQUE DE FORMATION, ISOLEMENT, MANQUE DE CONSIDÉRATION, MÉCONNAISSANCE DES DROITS ET DES MISSIONS, DEMANDES HORS CADRE, CHANGEMENT INCESSANT DES EMPLOIS DU TEMPS, ÉPUISEMENT, PERTE DE SENS DU MÉTIER ET SENTIMENT DE DÉQUALIFICATION, TITRES DE PERCEPTION À 4 CHIFFRES, GALÈRES FINANCIÈRES AVEC UN SALAIRE SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ, PROBLÈMES DE SANTÉ SANS RÉELLE PRISE EN CHARGE... LA LISTE EST SANS FIN.

Un statut de fonctionnaire, c'est non pour le Sénat et le Ministre de l'EN !

Alors quand les AESH entendent parler de propositions de loi « pour la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B », l'espoir renaît. Depuis 2024, plusieurs propositions de loi sont évoquées, en vain.

C'est au Sénat, qu'une nouvelle proposition de loi a été cyniquement vidée de sa substance et rejetée ce mercredi 7 janvier.

Le Ministre de l'éducation a joué un rôle central dans l'argumentation fallacieuse qui a amené au rejet de la proposition, dans la continuité du choix politique assumé par les gouvernements successifs depuis 2017, au détriment de l'école publique, des élèves en situation de handicap et des personnels qui les accompagnent au quotidien.

La droite sénatoriale a suivi le ministre de l'Éducation nationale et ses arguments honteux:

- coût jugé « excessif » (4,3 milliards d'euros), alors que des centaines de milliards d'euros sont offerts aux plus riches par des cadeaux fiscaux !
- prétendu manque de souplesse pour gérer des agentes travaillant 24 heures en accompagnement d'élèves (en niant ici le temps de préparation matérielle, de réunions et de formation nécessaires)
- l'argument le plus immonde est celui des "mutations d'office" (parallèle de l'obligation à participer au mouvement en cas de fermeture de classe) que les AESH ne "supporteraient pas" selon le Ministre! Les AESH sont soumises depuis 2019, et de manière effrénée depuis 2022 à la logique des PIAL qui permet de modifier leur emploi du temps, le nombre d'élèves accompagnés, et même leur affectation tant que nécessaire pour pallier le manque de personnel. Au contraire, la possibilité de participer à des opérations du mouvement, faire des vœux d'affectation pour une meilleure stabilité dans un établissement: c'est ce que demandent les AESH !

“Refuser la fonctionnarisation au nom d'une prétendue protection revient en réalité à pérenniser la précarité et à empêcher toute amélioration collective.”



LE MINISTRE ET LE SÉNAT ENTÉRINENT DONC UN CHOIX POLITIQUE ASSUMÉ : ACCEPTER QUE L'ÉCOLE INCLUSIVE REPOSE EN PARTIE SUR DES PERSONNELS PAUVRES, ET EN GÉNÉRAL SUR UN BUDGET INDIGENT.

La bataille doit se poursuivre, plus forte, plus massive et faisant l'union de tous les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves et les élu.es progressistes pour arracher enfin la reconnaissance du caractère essentiel et pérenne du métier d'AESH !

LA MILITARISATION DE L'ÉCOLE



La FSU s'opposera à toute tentative de militarisation de la jeunesse quelle que soit sa forme et poursuivra son action en faveur de l'éducation et de l'émancipation pour un monde juste et solidaire !

Les politiques de jeunesse, notamment sous les mandats d'Emmanuel Macron, sont toutes empreintes d'un vocabulaire et d'une idéologie autoritaires qui font volontairement fi du prisme éducatif pour ne se centrer que sur le répressif et qui déroule le tapis rouge aux idées de l'extrême droite. Dès lors, les institutions éducatives comme l'école, l'animation, ou encore la protection judiciaire de la jeunesse se sentent bien seules au front. Le vocabulaire employé ; « choc des savoirs », « coach », « SNU », les classes défense s'inscrivent dans le sillage de 40 ans de politique visant à utiliser l'Education nationale comme levier pour diffuser l'idéologie militariste dans la jeunesse et la société. Les événements au lycée Michelet de Fontenay-sous-Bois, relatés par Mediapart, s'inscrivent dans ces mêmes logiques.

Retour sur 40 ans de politiques militaristes

En 1986, C. Hernu et A. Savary signent le premier protocole d'accord interministériel entre la Défense et l'Education nationale. Il s'agit dès lors de développer « l'esprit défense » dans un contexte de lutte antimilitariste de la jeunesse et de contestation de plus en plus récurrente du service militaire. Afin d'essouffler cette dynamique, le gouvernement en place se donne pour objectif de « favoriser les relations régulières entre militaires et enseignants » ainsi que « la meilleure information des jeunes sur la défense et le service national ». Il est évident que si la jeunesse refuse le service militaire, c'est parce qu'elle est mal informée ! L'année 2007 marque un tournant dans la diffusion de l'idéologie militariste en direction de la jeunesse.

“BIEN QUE LE SERVICE MILITAIRE AIT ÉTÉ SUPPRIMÉ PAR J. CHIRAC, IL N'EST PAS QUESTION POUR LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS DE LAISSER SE DIFFUSER DES IDÉES ANTIMILITARISTES DANS LA SOCIÉTÉ ET SURTOUT AUPRÈS DE LA JEUNESSE.”

La JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) devenu JDC (Journée Défense et Citoyenneté) depuis 2011, est obligatoire pour les filles et les garçons et entend participer au maintien d'une idéologie militariste. Le protocole de 2017, signé à la fin du quinquennat Hollande – marqué par les attentats de l'année 2015- a pour objectif de « souder la nation » face à la menace terroriste. Il faut alors encore développer à « la culture de défense et de sécurité nationale ». Et cette volonté de diffusion de l'esprit militaire se poursuit encore en 2021 avec la signature d'un protocole armée – justice, le premier du genre, qui prévoit des « parcours d'inspiration militaire » pour les jeunes pris en charge par la PJJ.

Une offensive militaire multiforme en direction de l'école

Cette offensive s'appuie en premier lieu sur les programmes mais aussi sur des dispositifs qui se veulent prétendument pédagogiques comme les « Classe de Défense et de Sécurité Globale ». Celles-ci s'appuient en réalité sur des partenariats subventionnés entre une classe de quatrième ou de troisième et une unité de l'armée (dans ce cas elles sont nommées « Classes de Défense »), ou bien d'une gendarmerie, de la police, des pompiers... Un des objectifs est le développement de l'attractivité des carrières militaires. Nous pouvons également citer le dispositif « les Cadets de la Défense » mis en place depuis 2008 et suivant les mêmes logiques d'encadrement de la jeunesse.

Quelle vision de la jeunesse voulons-nous ?



“LE SNU BIEN ÉVIDEMMENT MAIS ÉGALEMENT LES DISPOSITIFS SUCCESSIFS ONT PORTÉ UNE CERTAINE VISION DE LA JEUNESSE : UNE JEUNESSE À ENCADRER PLUTÔT QU'À ACCOMPAGNER ET ÉMANCIPER ET DONC UNE LOGIQUE PLUS RÉPRESSIVE QUE PÉDAGOGIQUE, PLUS MILITARISTE QU'ÉDUCATIVE.”

Si la suppression du SNU peut apparaître comme une victoire pour celles et ceux qui l'ont combattu, nous ne pouvons oublier les milliards d'euros engloutis dans ce projet et dénoncés de toutes parts. La jeunesse n'a pas besoin de répression, de militarisme, de drapeaux, mais elle a besoin de d'enseignant-es en nombre, de structures, de culture et de confiance.

Quid du SNU ?

Lancé en 2019 et porté par l'Élysée, le Service National Universel (SNU) est supprimé depuis le 1^{er} janvier 2026. La « mise en extinction » est actée par le Premier ministre Sébastien Lecornu, ministre démissionnaire des Armées et nommé récemment Premier ministre.

“Un rapport de la Cour des comptes révèle que cette expérimentation aux résultats peu probants a coûté entre 3,5 et 5 milliards d'euros. Ce budget était pris sur celui de l'Éducation nationale et celle-ci en paie encore le prix.”



Le SNU, témoin de la lubie conservatrice et de la vision militariste de la jeunesse par le gouvernement était pensé comme un symbole de « cohésion nationale » avec ses uniformes, lever de drapeau et hymne national. Il relevait d'une double tutelle : éducation nationale et Armée. De nombreuses dérives lors de séjours ont été dénoncées. La fin du SNU se place dans le programme gouvernemental « Etat efficace » dont l'objectif est la rationalisation des dépenses publiques. Quand les débats budgétaires sont brûlants, posons les vraies questions ! Combien de postes et combien de moyens perdus pour l'école ?

La FSU s'alarme de l'entrisme toujours plus important du ministère des Armées au sein des établissements scolaires. Elle dénonce la multiplication des protocoles armée-école et agit pour y mettre un frein !

VISA ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Municipales 2026 : lutter pour battre l'extrême droite

Stop aux mairies brunes

Concrètement, 2026 est l'année de tous les dangers, ceux de voir l'extrême-droite conquérir des municipalités et continuer ainsi son ascension vers le pouvoir ultime, l'Élysée.

Dans l'intérêt des salarié·es, et de la population en général, il faut que l'audience électorale du FN / RN baisse drastiquement.

Afin de lutter contre l'extrême-droite dans la perspective des municipales 2026, les syndicalistes antifascistes de VISA, épaulés par leurs syndicats membres dont ceux de la FSU 94, ont conçu une brochure avec une double approche : dénoncer les méfaits de l'extrême-droite déjà au pouvoir dans certaines villes et continuer de mettre en garde, avec force arguments, sur les conséquences de sa prise de pouvoir éventuelle.

“CAR C'EST BIEN EN S'APPUYANT SUR LA DÉSASTREUSE RÉALITÉ DE LEUR POLITIQUE QUE NOUS, SYNDICALISTES, POUVONS ARGUMENTER AUPRÈS DES SALARIÉ·ES POUR QU'ILS ET ELLES NE SE TROMPENT PAS DE COLÈRE LORS DES ÉLECTIONS. “

Avec des témoignages concrets de la vie dans une mairie brune, avec des éléments de réflexions sur les stratégies du parti frontiste, avec des pistes concrètes pour éviter le pire, cette brochure donne des « armes » aux militant·es pour convaincre de l'extrême nocivité du vote RN.

“AFIN DE LUTTER CONTRE L'EXTRÊME-DROITE DANS LA PERSPECTIVE DES MUNICIPALES 2026, LES SYNDICALISTES ANTIFASCISTES DE VISA, ÉPAULÉS PAR LEURS SYNDICATS MEMBRES DONT CEUX DE LA FSU 94, ONT CONÇU UNE BROCHURE...”

Le collectif VISA94 met à votre disposition ces brochures



Si vous souhaitez vous procurer la brochure mais aussi vous investir dans notre collectif VISA94 de lutte contre les idées d'extrême droite, n'hésitez pas à nous contacter par mail : visa94@proton.me

La DHG, outil de lutttes nationale et locale

Tous les ans, les mois de janvier et de février sont des moments d'incertitude et d'inquiétude dans les collèges et lycées du Val-de-Marne, et à raison !

C'est alors que nous recevons les dotations horaires globales (DHG) calculées en fonction des grilles horaires réglementaires d'enseignement et des spécificités des structures.

Dans un contexte d'austérité budgétaire assumé, ces dotations ne vont probablement connaître que très peu de changements. Malgré la fameuse « baisse démographique », censée alléger les classes et permettre des dispositifs pédagogiques plus différenciés, nous n'avons pas observé de réelles améliorations.

“PIRE, DANS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS LES EFFECTIFS ONT MÊME AUGMENTÉ ALORS QUE LA MARGE D'AUTONOMIE DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT A DE PLUS EN PLUS SERVI DE VARIABLE D'AJUSTEMENT POUR ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE PLUS EN PLUS DÉGRADÉ.”



Faut-il pour autant baisser les bras et se désintéresser des DHG ?

A première vue, cela paraîtrait la chose la plus raisonnable à faire. Et pourtant : les DHG peuvent être de réels outils de lutte et ce, à deux échelles.

A l'échelle nationale, nous devons coûte que coûte persévérer dans notre refus de DHG sous-évaluées, bricolées, opacifiées, qui dégradent le service public et nos conditions de travail !



“NOTRE DÉPARTEMENT S'INSCRIT DANS UNE LONGUE TRADITION QUI REFUSE DE CONSIDÉRER QUE LE VOTE D'UNE DHG EN CA EST CELUI D'UNE « RÉPARTITION » : NON, IL S'AGIT D'UN MOMENT-CLEF, DANS NOS ÉTABLISSEMENTS, POUR EXPRIMER NOTRE OPPOSITION À DES POLITIQUES AUSTÉRITAIRES ET À LEURS CONSÉQUENCES.”

A l'échelle locale, nous devons continuer à faire des échanges autour de la DHG, un moment fort de vie démocratique et syndicale. Débattre de la DHG au sein de nos établissements, c'est débattre des valeurs du service public auquel nous croyons : une éducation pour toutes et tous, en fonction des besoins de chacune et de chacun pour permettre à nos élèves d'être des citoyen·nes éclairé·es et engagé·es demain.

Tous les moyens de lutte sont à notre disposition (heures d'information syndicales, stages syndicaux, motions de refus en CA, demandes d'audience pour des abondements, grèves...), il suffit de nous en saisir !

LES RETRAITÉ·ES ET LES FEMMES EN LUTTE

Retraité·es : action et réflexion !

Le 13 novembre dernier, en présence de la secrétaire départementale, l'assemblée des retraité·e·s de la FSU 94 a été un moment d'échanges tant sur la situation sociale et budgétaire nationale que sur leurs participations aux organismes consultatifs départementaux :

Les militant·es présent·es ont manifesté un besoin d'information, d'analyses sur les questions liées à leur situation de retraité·e. Mais ils ont aussi exprimé une demande d'action tant dans le mouvement syndical que pour faire avancer les revendications spécifiques des retraité·es. En ce sens, ils/elles sont convenu·es de se retrouver régulièrement.

Cette réunion aura lieu : **Vendredi 13 février de 14h à 17h en salle 510 à la MDS de Créteil**



Ils/elles sont convenu·es de poursuivre leur mobilisation sur les questions de santé : une urgence après le vote de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

Ils/elles ont aussi décidé de proposer aux retraité·es de poursuivre ces échanges dans une liste de discussion en se faisant connaître à la Section fédérale départementale sfrfsu94@orange.fr

Journée du 8 mai : mobilisons-nous !



“PARCE QUE LES FEMMES SONT MAJORITAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LA LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL COMME CELLE DE LA RÉFORME DES RETRAITES – RÉVÉLATRICE DES INÉGALITÉS « HÉRITÉES », EST UNE LUTTE FÉMINISTE.”

La situation des femmes dans la fonction publique est « censée être exemplaire », mais elle n'est pas plus reluisante que dans le privé, d'autant plus dans un contexte d'externalisation de la fonction publique. Les inégalités femmes-hommes sont accentuées par les multiples réformes successives. Parce que les femmes sont majoritaires dans la fonction publique, la lutte contre la dégradation des conditions de travail comme celle de la réforme des retraites – révélatrice des inégalités « héritées », est une lutte féministe. De plus, les multiples réductions budgétaires dans la fonction publique entraînent une augmentation de la charge de travail des femmes tant dans la sphère professionnelle que dans la sphère privée. Une amélioration des conditions salariales et de travail dans la fonction publique représenterait une amélioration réelle pour les femmes et donc pour l'égalité femmes-hommes.

**LE 8 MARS,
TOUTES ET TOUTES MOBILISE-E
ET DANS LA RUE !**

Ces dernières années, le 8 mars est devenu une journée de mobilisation avec des manifestations d'ampleur dans laquelle la FSU s'investit pleinement. Notre fédération ne négocie pas l'austérité, elle s'engage à être présente dans les mobilisations pour exiger des mesures immédiates et ambitieuses pour toutes les femmes.